

## PANNEAUX ÉLECTRONIQUES

### MODE D'EMPLOI

---

Les panneaux électroniques d'information de la Ville de Crépy-en-Valois sont réservés à l'actualité municipale et à la promotion des manifestations locales. La publicité à but commercial et les annonces privées en sont exclues.

Ces panneaux sont gérés par la Direction de la communication de Crépy-en-Valois.



### DIFFUSER UN MESSAGE

---

- Le texte ne doit pas dépasser la limite de **160 caractères** (espaces compris) et doit être rédigé en **majuscules**.
- Votre demande doit être adressée par mail à la Direction de la communication **[communication@crepyenvalois.fr](mailto:communication@crepyenvalois.fr)**

### INFORMATIONS À FAIRE FIGURER DANS LE MAIL

---

1

**DATE ET HEURE  
DU RENDEZ-VOUS**

2

**TITRE**

3

**LIEU ET ACCÈS  
(LIBRE/PAYANT)**

4

**COORDONNÉES**

Concernant les **événements et rendez-vous**, afin d'assurer la bonne diffusion de votre message, merci d'envoyer votre demande **au moins 15 jours** avant la date de l'événement.